

## LE DOMAINE PUBLIC DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### I - L'appartenance du bien au domaine public des collectivités territoriales

- consistance du domaine public
- utilisation du bien public
- modalités de gestion

#### II – L'acquisition des biens par une collectivité territoriale

- les acquisitions à titre onéreux
- les acquisitions relevant du droit privé (l'achat et l'échange)
- les acquisitions relevant du droit public (l'expropriation et le droit de préemption)
- les acquisitions à titre gratuit
- les dons et legs
- les biens sans maître

#### III – La cession des biens des collectivités territoriales

- règles générales et particulières
- cessions à titre onéreux et à titre gratuit

#### IV – Le Domaine expert immobilier

#### V – Études de cas

- les actes pour l'acquisition des biens sans maître
- les délibérations de classement dans le domaine public
- les arrêtés d'alignement
- les délibérations portant déclassement

### OBJECTIFS

- Connaître l'ensemble des dispositions normatives relatives au domaine public des collectivités territoriales
- Connaître les modalités d'utilisation, de gestion, d'acquisition et de cession des biens publics
- Comprendre les avantages et les inconvénients des différentes modalités de gestion

### PRÉSENTATION DU FORMATEUR

Monsieur Serge GONZALES est Président de chambre à la Cour administrative d'appel de Marseille. Diplômé de Sciences-Po Paris et ancien élève de l'ENA, il a exercé de nombreuses fonctions au cours de sa carrière professionnelle :

- Directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (1977-1981)
- Rapporteur et rapporteur public auprès des tribunaux administratifs d'Orléans, de Versailles et de Marseille (1984-2004)
- Chargé de mission au ministère des Affaires sociales (1987)

Monsieur GONZALES a également dispensé diverses formations :

- Formateur auprès du Centre de formation des personnels communaux d'Orléans
- Formateur à la Préfecture du Var
- Formateur de sessions « défense orale de l'administration devant les juridictions administratives » auprès du ministère de l'Environnement (2016) et de la Ville de Paris (2018)
- Formateur de hauts fonctionnaires à Rabat sur la rédaction de textes normatifs (2005 et 2006)

